



Syndicat Local **FO Justice** CP GRENOBLE-VARCES



Hier vers 16h30 un feu s'est déclaré dans la zone atelier de l'établissement, déclenché par les employés d'une entreprise chargée d'effectuer des travaux sur les réseaux humides du centre pénitentiaire suite à l'usage d'un chalumeau.

Le feu s'est propagé à cette zone, prenant dans les produits entreposés dans celle-ci. Très rapidement l'important dégagement de fumée s'est répandu de cette zone vers les étages supérieurs de l'établissement. Prenant au piège les deux agents présents en faction sur la zone rez de chaussée atelier.

Le **bureau local FO JUSTICE** tient à saluer le professionnalisme et la réactivité de l'ensemble des personnes présentes sur l'établissement, surveillants, gradés, officiers, personnels techniques, administratifs, médical, et personnel de direction. Tous ont permis de gérer l'incident au plus vite.

L'action des personnels et des services de secours a été accompagnée des ERIS et des FSI afin de maintenir l'ordre durant les évacuations préventives du bâtiment de détention vers les cours de promenade, pour placer les personnes détenues en sécurité.

Bilan 2 collègues incommodés par les fumées, ils ont pu être extrait du sinistre sans blessure apparentes.

Le **bureau local FO JUSTICE**, exige que **l'ensemble** des personnels soit reconnu et récompensé par les autorités et la hiérarchie pénitentiaire pour la gestion de cet incident rarissime qui aurait pu être très grave.

Le **bureau local FO JUSTICE**, s'inquiète des défaillances matérielles de l'établissement au cours de cet incident : mise ne défauts du système d'ouverture des portes au niveau de la cabine mouvement/atelier, mise en défaut des trappes de désenfumage en bout de coursive, nécessitant leur ouverture manuelle par les agents équipés.

**SL FO Justice Grenoble-Varces**  
Le 4 juillet 2023

